

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-60

Séance du 5 Avril 2023

Date de convocation :
28 Mars 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 9
Vote Contre : 0

Le 5 Avril 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Absent : Mr Maison

Lucile Benesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Participation fiscalisée aux dépenses des Syndicats de communes 2023

Le Conseil Municipal accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme de 2 745,78 €.

Cette participation fiscalisée est à l'adresse de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Le Maire
M. AUBOIROUX

